Saint-Germain de la grange



Juin 2012 - Infos

Editorial

Sommaire

| Les finances | .Page 2 |
|-----------------------------------|-----------|
| Intercommunalité | .Page 3 |
| La nouvelle école ; c'est parti ! | .Page 3 |
| Un nouveau TNI pour notre école | Page3 |
| Quid du projet de golf ? | .Page 3 |
| La fibre optique à Saint-Germain | .Page 3 |
| Actualités en images | .Page 4 |
| La fête du village, le 30 juin | .Page 4 |
| Les 15 ans du RC78NP champions! | Page 5 |
| Vide-grenier le 9 septembre | Page 5 |
| Opération tranquillité vacances | Page 5 |
| Informations pratiquesPag | es 6 et 7 |
| Etat civil | .page 8 |
| Agenda | .page 8 |

Flash spécial : ELECTIONS

Bulletin municipal

Directeur de la Publication : Bertrand HAUET

Réalisation:
Commission Communication

1 rue de la Mairie 78640 Saint-Germain de la Grange

Tél.: 01.34.91.02.10 - Fax: 01.34.89.26.26 Courriel: mairie,st-germain-de-la-grange@wanadoo,fr

Impression par nos soins

iver rigoureux, printemps maussade, tout comme la conjoncture économique, mais nous entendons garder notre optimisme.

La vie de la commune continue. Les budgets de l'année ont été élaborés, toujours avec rigueur, mais aussi avec une ambition certaine en matière d'investissements. Les nombreux projets structurants, engagés ou encore en cours de réflexion, commencent à entrer dans le concret. Notamment, le démarrage des travaux pour la nouvelle école maternelle, et de l'aménagement de la future zone artisanale PAVY II, n'est plus qu'une question de jours, ou tout au plus de semaines. Affaires à suivre... Pendant ce temps là, il y aussi l'animation et les festivités qui vont arriver, on l'espère tous avec le soleil : la fête du village le 30 juin, ou encore la brocante le 9 septembre. Enfin, n'oublions pas aussi les scrutins qui se sont succédé, et nous pouvons être fiers de la mobilisation de nos électeurs puisque les taux de participation ont jusqu'à présent été élevés à Saint-Germain de la Grange. Bien heureusement, nombreux sont les volontaires pour être scrutateurs et aider au bon déroulement du processus démocratique. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin, et une excellente période estivale.

Bertrand HAUET

Maire

Vice-Président de Coeur d'Yvelines

Un investissement rapidement inauguré!



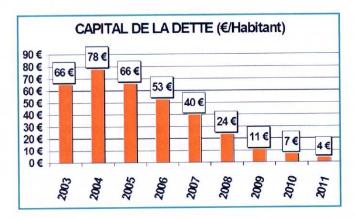
A peine livré, le nouveau tracteur de la commune, muni de sa lame de déneigement est entré en action. Grâce à ce matériel et à notre équipe technique, l'épisode neigeux de février dernier n'a que très peu perturbé la circulation sur nos routes.

Les finances

de la Commune

Bilan 2011

Onformément à nos engagements, l'exécution budgétaire du fonctionnement de l'année 2011 est durablement excédentaire, pour atteindre un peu plus de 500 000 € cette année. Ces efforts continus de rigueur dans les dépenses de fonctionnement contribuent directement au financement des investissements de la commune, C'est ainsi que notre dette est d'environ de 4 € par habitant fin 2011, et



sera presque totalement effacée fin 2012. Pour autant, la commune reste attachée à maintenir ses efforts d'investissement au-delà de l'engagement pris en 2009, dans le cadre du plan de relance de l'économie: maintenir ceux-ci à un niveau supérieur à celui de la moyenne de nos dépenses de 2004 à 2008. Cet objectif est encore largement atteint, et les projets d'investissement en cours de lancement aujourd'hui, vont encore renforcer cette démarche. Au-delà de l'intérêt pour notre commune et ses équipements, c'est une contribution majeure pour l'économie locale et nationale. Par ailleurs, la contrepartie favorable de cet engagement nous permet de récupérer la TVA dans l'année de la dépense, plutôt que deux ans après.

Prévisions et budget 2012

Vote des taux des taxes locales 2012 :

Le Conseil municipal a de nouveau voté un budget 2012 ambitieux pour préparer l'avenir, sans user de la pression fiscale sur les familles. Le taux des 3 taxes n'a pas été modifié par rapport à l'année précédente:

Taxe d'Habitation :

7,52 %

Taxe sur le Foncier Bâti:

11,75 %

C'est ainsi que Saint-Germain de la Grange, dans sa tranche de population se trouve aujourd'hui avec le taux de Taxe d'Habitation le plus faible du canton, et dans la moyenne inférieure pour ce qui concerne la _____ Taxe Foncière. Et si l'on regarde l'évolution de

ces taux en dynamique, un comparatif sur les 15 dernières années confirme le respect des engagements dans la durée :

Taxe d'Habitation Taxe sur le Foncier Bâti

1995 2012 6,70 % 7,52 % 12,40 % 11,75 %

Le budget de fonctionnement voté reste un budget ancré sur la maîtrise de l'évolution des charges, tout en améliorant le service rendu.

Sur le front des investissements, la commune reste engagée dans la mise en œuvre de projets structurants pour le Village, que ce soit en matière de patrimoine bâti, avec le projet de l'école, que de voirie et d'aménagement. Ce sont près de 4 M€ d'investissements dont les dossiers ont été soigneusement préparés et qui seront progressivement lancés dès cette année.

de la Communauté de communes Coeur d'Yvelines

Bilan 2011

près 7 années d'existence, notre communauté de communes actuelle a atteint une maturité appréciable. Sur 2011, grâce à une rigueur budgétaire et à une recherche d'effet d'échelle sur les dépense, la communauté dégage une épargne de gestion de plus de 2,3 M€, Ces efforts cumulés lui permettent de disposer d'un niveau de fonds propres qui avoisine les 6 M€. Pour autant, de gros efforts d'investissement d'intérêt communautaire ont par ailleurs été réalisés, notamment la réalisation d'équipements lourds comme l'aire d'accueil des gens du voyage, qui a ouvert ses portes début 2012, la déchetterie qui a démarré mi 2011, ainsi que l'engagement concret de la zone d'activités qui se trouvera sur Saint-Germain de la Grange (PAVY II). également concrétisés être aménagements de containers à verre, enfouis sur l'ensemble du territoire intercommunal, ainsi qu'un diagnostic de l'éclairage public.

Prévisions et budget 2012

La réforme et le regroupement des intercommunalités à l'horizon 2014 constitue une zone d'ombre sur la marche de manœuvre de notre structure actuelle. Néanmoins, Cœur d'Yvelines a voté un budget qui saura utiliser avantageusement ses ressources propres au service d'intérêts communs :

- le développement économique
- le soutien au développement durable

Ainsi, les travaux d'aménagement de la zone d'activités PAVY II démarrent dès l'été, et dans la continuité du diagnostic de l'éclairage public, il est prévu d'investir dans la rénovation et le changement des équipements anciens, afin d'en réduire la consommation énergétique et les coûts de fonctionnement pour les communes.

Point sur l'Intercommunalité

omme vous l'avez compris dans le numéro précédent du journal, Saint-Germain de la Grange ne se satisfaisait pas de se faire imposer un agrandissement de son périmètre intercommunal, restant sur une position claire: notre intercommunalité actuelle est efficiente et elle reste à taille humaine. Force est de constater que cette hypothèse de maintien en l'état n'est plus envisageable. Nous vous avions fait part de nos réflexions sur l'impact d'une extension, avec ce dilemme : s'étendre vers l'ouest, ou vers l'est ?

Un choix se construit. En l'occurrence, suite à nos premières réflexions, nous pensons toujours qu'une extension vers l'est, reste une solution visionnaire intéressante pour satisfaire les attentes de nos habitants. C'est pourquoi, nous sommes activement engagés dans une analyse approfondie de tous les impacts qui pourraient découler d'une telle option. Nous sommes directement impliqués dans cette étude, ainsi que dans celle démarrée aussi dans le cas d'une extension vers l'ouest.

Il reviendra au Préfet de déterminer, avant la fin de cette année, si nos demandes sont recevables et si nous avons pu démontrer l'intérêt supérieur de nos choix pour notre commune et ses habitants, Sachez que quelle que soit l'issue de ces travaux prenants, importants pour notre avenir, mais aussi passionnants, nous serons toujours à la barre pour que Saint germain de la Grange soit un rouage essentiel de toute nouvelle intercommunalité dont nous dépendrons.

La nouvelle école: C'est parti!

omme vous l'avez sans doute constaté, il y a du mouvement rue de Plaisir sur le site de la future école maternelle. Les entreprises de travaux prennent possession des lieux.

Dès que les servitudes de chantier seront installées et la conformité donnée par l'organisme de sécurité (SPS), les travaux pourront démarrer.

Un nouveau TNI pour notre école élémentaire

Notre commune a reçu une subvention de 1845 € de la part du Conseil général des Yvelines pour l'achat d'un Tableau Numérique Interactif.

Cette subvention a été calculée à hauteur de 50% HT de la dépense globalement engagée par notre

Ce nouvel outil est installé depuis le 3 mai dernier dans la classe des CM1 de Madame Demarca. Il vient compléter les équipements dont notre école avait déjà pu bénéficier dans le cadre de l'opération "Ecole numérique Rurale" en 2010.

Quid du projet de golf?

e projet du golf est actuellement gelé. Nous espérons le redémarrage de ce dossier dans les plus brefs délais.

La Fibre optique à Saint-Germain de la grange.

Entrepris dans les années 2000 par le Conseil général, le plan de déploiement de la fibre optique dans les Yvelines a connu une accélération le 30 mars dernier.

Présentée devant plus de 250 élus et responsables des services du Département cette nouvelle étape vise à donner accès au très haut débit à tous les foyers en 2020.

Ce projet, qui s'inscrit dans la suite des actions menées depuis les années 2000, et qui a permis d'ores et déjà le raccordement d'environ 2600 entreprises et établissements publics, nécessite un investissement de 157 M€ dont la charge est répartie entre le Conseil général, l'Etat, la Région et les collectivités locales.

Votre Conseil municipal, en étroite coopération avec les services de la communauté de communes s' associe totalement à ce projet. Pour Saint-Germain de la Grange la première réalisation vise le raccordement de la ZAC de PAVY II, zone en cours d'aménagement.

Vous serez régulièrement informés des avancées de ce projet concernant notre commune.

Qu'est-ce que la fibre optique?

FttH ou Fiber to the Home, littéralement la fibre à la maison. Cela correspond au déploiement de la fibre optique jusque dans le logement des utilisateurs. Le FttH permet donc de bénéficier de tous les avantages techniques de la fibre optique sur l'intégralité du réseau jusqu'à l'abonné.

Pourquoi la fibre optique?

- 1. Pour des débits 100 fois plus élevés que le réseau actuel cuivre (ADSL)
- 2. Pour des débits de meilleure qualité affaiblissement du signal quasi nul et insensibilité aux perturbations électromagnétiques
- 3. Pour des débits symétriques, les flux émission et réception sont de qualité égale et aussi rapide l'un aue l'autre
- 4. pour un accès ultra rapide à l'Internet
- 5. Pour la télévision en haute définition et en 3D
- 6. Pour de nouveaux usages comme le télétravail,
- télémédecine, la domotique intelligente gérée via les nouvelles technologies...)
- 7. Pour des usages simultanés au sein d'un même lieu sans réduction de débit

Actualités

en images...



SOIRÉE LOTO
DE LA CAISSE DES ÉCOLES



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

comme chaque année, la commémoration du 8 mai 1945, a donné lieu à un rassemblement devant le monument aux Morts.



CONCOURS DE PÉTANQUE MARDI 8 MAI 2012



Samedi 30 juin 2012, Fête du village

A partir de 12h

Ouverture du parc d'attractions Stands traditionnels, structures gonflables et nouveaux jeux pour tous

19h Tirage de la tombola de la Caisse des Ecoles

suivi de l'Apéritif offert par la Mairie



A partir de 20h30

Soirée «Soleil des lles»

Dîner créole (15€/pers.)

suivi d'un soirée dansante animée par Jocelyn Delannay et son groupe Pensez à vos réservations pour le restaurant au plus tard le 27 juin 2012!

Feu d'artifice

Renseignements et réservations :

afac.evenements@gmail.com Tél. 06 67 76 12 24

VENEZ NOMBREUX



LES 15 ANS DU RC78NP CHAMPIONS!

En majorité composées de jeunes Saint-Germinois, les équipes «15 ans» du club de football de Neauphle-Pontchartrain finissent la saison en beauté.



Les U15 A terminent 1^{er} de 2^{ème} division et accèdent à la 1^{ère} division avec la meilleure attaque (102 buts marqués) et la meilleure défense (seulement 20 buts encaissés).

Les U15 B terminent 2^{ème} de 6^{ème} division et montent en 5^{ème} division avec la meilleure attaque : 103 buts ! **Dernière minute : L'équipe senior du Club remporte** la Coupe de Paris IIe de France 2012.

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 2012 Vide-grenier



l'attendez pas le dernier moment pour réserver votre emplacement.

Permanences en mairie :

Samedi de 9h à 11h30 : 8 septembre Vendredi de 18h30 à 20h : 29 juin

Tarifs: habitants de St Germain de la grange: 2,50 € le mètre (minimum 2 mètres) personnes extérieures:

5 € le mètre (minimum 2 mètres)

Renseignements : afac.evenements@gmail.com Tél. 06 67 76 12 24

Opération tranquillité vacances

A fin de prévenir les cambriolages, durant vos congés, la gendarmerie renouvelle l'opération « tranquillité vacances ». Ce dispositif vise à assurer gratuitement la surveillance des habitations des particuliers qui auront signalé leur absence pour congés aux services de la gendarmerie. Pour bénéficier de ce dispositif, les habitants de Saint-Germain de la Grange doivent remplir un formulaire d'inscription, à compléter à la gendarmerie de Jouars-Ponchartrain. Des passages fréquents aux abords des domiciles seront assurés par des patrouilles.

Cette opération, liant actions de prévention et de répression, a pour objectif d'enrayer de manière significative le nombre de cambriolage durant les vacances, périodes propices au développement des vols par effraction et des intrusions.

Aidez-vous vous-mêmes ! La prévention partout et pour tous !

Participez à la protection de vos biens en prenant quelques précautions avant de vous absenter :

- , fermez tous les accès de votre domicile,
- , faites ramasser régulièrement votre courrier,
- , mettez vos objets de valeur à l'abri,
- , faites tondre la pelouse, arroser les plantes et fleurs.

Mais surtout !...

- . Entretenez des relations de confiance avec vos plus proches voisins. Ils peuvent signaler à la gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.
- . Changez les barillets de serrure qui dépassent de la porte car ils facilitent l'effraction et ainsi les cambriolages.

Brigade de Gendarmerie 37 route du Pontel - 78760 Jouars-Pontchartrain Tél. 01 34 91 76 80

Attention aux démarcheurs!

Des habitants de Saint-Germain de la Grange ont signalé avoir été démarchés par des sociétés se recommandant de la mairie.

La mairie ne cautionne aucune forme de démarche et vous invite à la plus grande prudence,

Vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à contacter la mairie au 01 34 91 02 10.



Election présidentielle à Saint-Germain de la grange

Résultats du 2^{ème} tour du 6 mai 2012

| S | aint-Germain o | de la Grange | The County | % PARTICIPATION | | |
|----------------|----------------|--------------|------------|-----------------|-------------|--|
| seconied | Bureau N°1 | | Total | SGDLG | National | |
| Inscrits | 620 | 759 | 1379 | | Show | |
| Votants | 547 | 661 | 1208 | 87,60 % | 80,35 % | |
| Exprimés | 516 | 632 | 1148 | | Paymexi | |
| Blancs ou nuls | 31 | 29 | 60 | THE STATE OF | out be enal | |

| Condidate | Bure | Bureau N°1 | | | Total | |
|-------------------|------|------------|------|-------|-------|-------|
| Candidats | voix | % | voix | % | voix | % |
| François HOLLANDE | 219 | 42,44 | 286 | 45,25 | 505 | 43,99 |
| Nicolas SARKOZY | 297 | 57,56 | 346 | 54,75 | 643 | 56,01 |

Résultats du 1er tour du 22 avril 2012

| S | aint-Germain o | de la Grange | | % PARTI | CIPATION | |
|----------------|----------------|--------------|-------|-------------|----------|--|
| Jenning . | Bureau N°1 | Bureau N°2 | Total | SGDLG | National | |
| Inscrits | 620 | 759 | 1379 | | | |
| Votants | 527 | 632 | 1159 | 84,05 % | 79,48 % | |
| Exprimés | 519 | 622 | 1141 | Total Total | Bulleton | |
| Blancs ou nuls | 8 | 10 | 18 | -15 | | |

| Candidate 01062 IsloT | Bure | Bureau N°1 | | au N°2 | Total | |
|-----------------------|------|------------|------|--------|-------|-------|
| Candidats | voix | % | voix | % | voix | % |
| Eva JOLY | 9 | 1,73 | 19 | 3,05 | 28 | 2,45 |
| Marine LE PEN | 58 | 11,17 | 61 | 9,80 | 119 | 10,43 |
| Nicolas SARKOZY | 181 | 34,87 | 221 | 35,53 | 402 | 35,23 |
| Jean-Luc MÉLANCHON | 39 | 7,51 | 40 | 6,43 | 79 | 6,92 |
| Philippe POUTOU | 2 | 0,38 | 1 | 0,16 | 3 | 0,26 |
| Nathalie ARTHAUD | 1 | 0,19 | 0 | 0,00 | 1 | 0,08 |
| Jacques CHEMINADE | 2 | 0,38 | 2 | 0,32 | 4 | 0,35 |
| François BAYROU | 82 | 15,80 | 82 | 13,18 | 164 | 14,37 |
| Nicolas DUPONT-AIGNAN | 11 | 2,11 | 10 | 1,61 | 21 | 1,84 |
| François HOLLANDE | 134 | 25,82 | 186 | 29,90 | 320 | 28,04 |



Election législative à Saint-Germain de la grange

Résultats du 2^{ème} tour du 17 juin 2012

| S | aint-Germain d | e la Grange | % PARTI | CIPATION | | |
|----------------|----------------|-------------|---------|----------|-----------|--|
| | Bureau N°1 | | Total | SGDLG | National | |
| Inscrits | 621 | 762 | 1383 | | | |
| Votants | 384 | 483 | 867 | 62,69 % | +/- 55,5% | |
| Exprimés | 374 | 474 | 848 | | | |
| Blancs ou nuls | 10 | 9 | 19 | | | |

| Candidats | Bureau N°1 | | | au N°2 | Total | |
|------------------------------------|------------|-------|------|--------|-------|-------|
| Candidats | voix | % | voix | % | voix | % |
| David DOUILLET - Joël REGNAULT | 223 | 59,63 | 253 | 53,37 | 476 | 56,13 |
| Frédérik BERNARD – Yveline DARNEAU | | 40,37 | 221 | 46,63 | 372 | 43,87 |

Résultats du 1^{er} tour du 10 juin 2012

| Sa | Saint-Germain de la Grange | | | | CIPATION | |
|----------------|----------------------------|-----|-------|---------|----------|--|
| | Bureau N°1 | | Total | SGDLG | National | |
| Inscrits | 621 | 762 | 1383 | | | |
| Votants | 407 | 501 | 908 | 65,65 % | 57,22 % | |
| Exprimés | 399 | 498 | 897 | | | |
| Blancs ou nuls | 8 | 3 | 11 | | | |

| Candidat at ramplecent | Burea | ıu N°1 | Bureau N°2 | | Total SGDLG | | Circonscription | |
|---|-------|--------|------------|-------|-------------|-------|-----------------|-------|
| Candidat et remplaçant | voix | % | voix | % | voix | % | voix | % |
| Isabelle FOURNIÈRE - Brigitte BERARDO | 3 | 0,75 | 9 | 1,80 | 12 | 1,33 | 496 | 1,27 |
| Bernard HUET - Gérard HERVET | 42 | 10,53 | 43 | 8,63 | 85 | 9,47 | 3 885 | 9,97 |
| Sophie RENARD - Thierry DOLLEANS | 27 | 6,77 | 22 | 4,42 | 49 | 5,46 | 2 220 | 5,70 |
| Frédéric HEMERY - Nicolas SILAN | 1 | 0,25 | 0 | 0,00 | 1 | 0,11 | 130 | 0,33 |
| David DOUILLET - Joël REGNAULT | 181 | 45,36 | 214 | 42,97 | 395 | 44,03 | 16 244 | 41,69 |
| Pierre MEURIN - Blandine CHAUVEAU | 0 | 0,00 | 0 | 0,00 | 0 | 0,00 | 2 | 0,01 |
| Florence BERNARD - Daniel DEBUS | 5 | 1,25 | 7 | 1,40 | 12 | 1,34 | 608 | 1,56 |
| Frédérik BERNARD - Yveline DARNEAU | 119 | 29,82 | 184 | 36,95 | 303 | 33,77 | 13 240 | 33,98 |
| Pascale GAUTHERET - Arnaud CHABERT | 5 | 1,25 | 5 | 1,00 | 10 | 1,11 | 357 | 0,92 |
| J-Patrick ABELSOHN - A-Isabelle VEILLOT | 0 | 0,00 | 0 | 0,00 | 0 | 0,00 | 5 | 0,01 |
| Michèle VALLADON - Louis MEHAY | 15 | 3,76 | 14 | 2,81 | 29 | 3,23 | 1 666 | 4,28 |
| Raphaëlle LE GOFF - Sylvain ALIAS | 1 | 0,25 | 0 | 0,00 | 1 | 0,11 | 110 | 0,28 |

Informations pratiques

Piscine du SIVOM: Fermeture pour travaux

a piscine du SIVOM à Montfort l'Amaury fermera à la fin de la saison estivale, soit le 2 septembre prochain pour une durée d'environ 6 mois. La réouverture est prévue en février/mars 2013 après d'importants travaux de réhabilitation.



Alerte canicule

'été sera-t-il chaud ? Certains le souhaitent, d'autres le craignent. Trop chaud ? Tout le monde le redoute.

Le plan canicule s'appuie sur :

. le repérage individuel des personnes à risque, grâce au registre des personnes fragiles ou isolées, tenu par la commune,

, la solidarité vis-à-vis des personnes à risque, grâce au recensement des services de soins à domicile et du Centre Communal d'Action Sociale de la mairie. L'action d'information et de prévention prévoit aussi un contrôle de proximité des personnes isolées et à

Il y a toujours près de chez vous une personne âgée isolée qui peut-être dans une situation d'inconfort, voire en danger à cause de la chaleur : relayer ce message!

Registre des personnes vulnérables Quelles sont les personnes susceptibles de se faire recenser?

Personne de 65 ans et plus résidant seule à son

Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail et résidant seule à son domicile.

Personne adulte handicapée vivant à son domicile et résidant seule à son domicile.

Quelle démarche?

La démarche est volontaire, mais le signalement par son tuteur ou quelqu'un de son entourage (famille, amis, voisins, médecin traitant...) se fait avec l'accord de l'intéressé.

Déchetterie Intercommunale

Route de Septeuil à Villiers Saint-Frederic

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16h à 19h

Mercredi de 16h à 19h Vendredi 16h à 19h Samedi de 10h à 12h et 14h à 19h

RAPPEL:

Quels travaux sont soumis à autorisation?

En fonction de la nature des travaux, vous devez déposer un dossier afin d'obtenir une de ces quatre autorisations : Permis de construire, Permis de démolir, Permis d'aménager ou Déclaration préalable.

Constructions nouvelles: maison individuelle, local à usage commercial, garage, abri de jardin, mur, clôture, piscine...

Création d'un terrain à bâtir

constructions existantes Travaux sur agrandissement, véranda, toiture, ravalement, ouverture, appentis, changement ou peinture des menuiseries extérieures...

Changement de destination, que ces travaux modifient ou non la structure porteuse ou la façade du bâtiment

Démolitions: totales ou partielles

Si la nouvelle construction (ou l'extension) dépasse 40m² d'emprise au sol ou de surface de plancher, un permis de construire est demandé, sinon une déclaration préalable suffit. Le recours à un architecte est obligatoire si la surface de plancher de la nouvelle construction ou de la construction existante plus l'extension dépasse 170 m2.

Le moindre doute ? Contactez la mairie

Composteurs, containers...

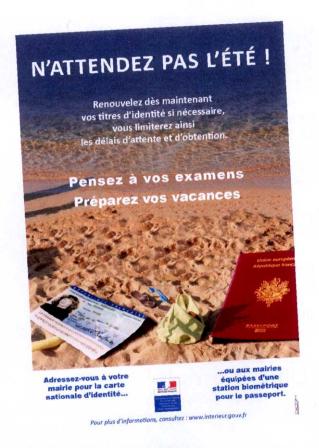
ceur d'Yvelines met à disposition des composteurs en bois de 600 litres (caution de 20 €). Chez vous et dans votre jardin, vous produisez des déchets organiques. Triez-les et utilisez-les pour fabriquer votre propre compost.

En quatre ou cinq mois, vous obtiendrez un excellent amendement organique pour votre potager, vos plantes en pot ou vos plantations ornementales, à utiliser en surface ou après incorporation dans le sol. Contactez directement Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines » au 01 34 89 23 17.

Vous avez un container de collecte de déchets en mauvais état, contactez la mairie pour le changer!..

IMPORTANT!

Les cartons ne sont pas pris à la déchetterie. Par contre, vous pouvez les déposer le mercredi pour la collecte des emballages et des papiers. Ces déchets sont ramassés au porte à porte. S'il n'y a plus de place dans votre container, il faut les ficeler et ils seront ramassés.



Organiser vos transports

Avec le site www.vianavigo.com.

e nouveau service réalisé par le Stif permet à tous les franciliens et voyageurs occasionnels, d'organiser leur trajet en transport en commun en toute simplicité. Regroupant les informations des 74 entreprises de transports d'Île-de-France, Vianavigo propose : une recherche d'itinéraire sur la base des horaires planifiés, la personnalisation des paramètres, plusieurs possibilités de parcours, des alertes « infos trafic », des horaires, des plans de lignes, etc.

Le service Vianavigo se décline aussi sur Web mobile, sur application iPhone et Androïd.

S'INFORMER SUR SES DROITS RETRAITE :

Son relevé de situation individuelle en un clic sur www.lassuranceretraite.fr

'est nouveau: le relevé de situation individuelle recensant vos droits retraite tous régimes confondus est désormais accessible en ligne sur le site Internet de l'Assurance retraite. Ce document récapitule toute la carrière, quels que soient les régimes auxquels vous avez cotisé. Ces droits, exprimés en trimestres ou en points, concernent à la fois la retraite de base et la retraite complémentaire. Pour accéder à son relevé de situation individuelle, il suffit de se connecter au site Internet www.lassuranceretraite.fr, de s'inscrire sur un espace sécurisé en indiquant son numéro de sécurité sociale et son adresse courriel, puis de suivre les iindications.



La Rentrée se prépare dès maintenant

Inscriptions à l'école maternelle

Parents, votre enfant est né en 2009 et va faire sa rentrée à l'école maternelle Elie Ferrier en septembre 2012. Inscrivez-le dès à présent en mairie.

Pièces à produire :

- livret de famille,
- un justificatif de domicile,
- une pièce d'identité

Le Directeur de l'école maternelle, David Béthenod, vous contactera, afin de convenir d'un rendez-vous. Lui présenter le carnet de santé de votre enfant.

Inscriptions pour les services périscolaires

Date limite : Vendredi 22 juin 2012

Les dossiers d'inscription pour le périscolaire 2012/2013 sont en ligne sur le site internet de la commune, www.saint-germain-de-la-grange.net. Ils doivent être téléchargés et retournés pour le vendredi 22 juin 2012 au plus tard.

Procédure par mail (évite l'impression):

- , téléchargez les fiches,
- . enregistrez-les sur votre ordinateur,
- , complétez les fiches puis enregistrez,
- . imprimez ou de préférence envoyez par mail en mairie à l'adresse : accueilsgalg@wanadoo.fr

Recensement



concerne les jeunes gens nés en 1996

Pour l'année 2012, les jeunes garçons et filles né(es) à partir de janvier 1996 se feront

recenser à 16 ans, le mois de leur anniversaire. Une attestation de recensement leur sera remise. Cette attestation doit être conservée très précieusement, elle sera indispensable pour établir un dossier de candidature à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, BTS, permis de conduire...).

Attention : aucun duplicata ne pourra être délivré par la Mairie.

7

Etat civil

Ils sont venus au monde

Louise LAUDET née le 27 décembre 2011

Matteo POLIDORI né le 03 janvier 2012

Rayan CHERFAOUI né le 28 février 2012

Maxence KLAINE né le 13 avril 2012 à Versailles

Pauline DELSALLE née le 23 avril 2012 à Poissy

Hugo BOUDANT né le 15 mai 2012 à Paris 13^{ème}

Ils se sont unis

Catherine PREVEL et Hugues MONJO le 2 juin 2012

Isabelle PINTO et Franck LEMAITRE le 9 juin 2012

Marine FAUCHET et Alexandre CORDIER le 9 juin 2012

Toutes nos condoléances aux familles de

Laurent TROTOT décédé le 9 février 2012

Pierre GARLAN décédé le 23 février 2012



Cérémonie des voeux janvier 2011, de gàd, Hervé Planchenault, Joseph Lecoent - Maire honorifique du Bourg, Pierre Garlan - Maire honorifique de Chatron, et Bertrand Hauet

Françoise MAY épouse NESSON décédée le 9 mars 2012

Patrick LEDUC décédé le 16 mars 2012

Philippe ANDRÉ décédé le 14 mai 2012

Agenda

Vendredi 22 juin

Kermesse des écoles

Samedi 30 juin

Fête du village (voir page 4)

Jeudi 5 juillet

Dernier jour de classe dans nos écoles

Mardi 4 septembre

Rentrée scolaire

Dimanche 9 septembre

Vide-greniers (voir page 5)

Offre d'emploi

Pour la rentrée de septembre, la commune recherche personne(s)/étudiant(s) pour :

Surveillance des enfants dans la cour de l'école et aide aux devoirs dans le cadre de l'étude surveillée.

Disponibilité: de16h30 A 18h30

8 heures par semaine

le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Vous êtes disponible(s) sur tout ou partie de ces créneaux, contactez la mairie : Tél. : 01 34 91 02 10

à conserver

Accueil Mairie

Lundi : 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30 Mardi : 9 h 00 à 12 h 00 - Fermée l'après midi Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30 Jeudi : Fermée

Vendredi : Fermée le matin - 13 h 30 à 17 h 30

Samedis et nocturnes Le samedi de 9h à 11h30

- 2 et 9 juin
- 8 et 15 septembre
- 6 et 13 octobre
- 10 et 17 novembre
- 1er et 8 décembre

Le vendredi (ouverture jusqu'à 20h)

- 15, 22 et 29 juin
- 21 et 28 septembre
- 19 et 26 octobre
- 23 et 30 novembre
- 14 et 21 décembre